

Ecole De FRANCIN

Année scolaire 2020/2021 - Mardi 1^{er} décembre 2020

Réalisé en visioconférence



Enseignants : Mmes Christine Coppin, Stéphanie Duret, Valérie Germain, Corinne Sénéchal et Marjorie Fournier, Mrs Thierry Ferré, Guy Pichon

AESH : Valérie LEVIN

Mairie : Mme Caroline Levannier (Adjointe au Maire, chargée d'Ecole)

Parents d'élèves : Mmes Audrey Brocard, Amélie Duong, Perrine Nési, Mariannick Rigot, Emmanuelle Violette, Sophie Zurecki et Mrs Guillaume Blanc et Raphael Bouju

Secrétaire de la commune : Mme Marie Ange Lecerf

Absent : Mme Leslie MASSON

I – EFFECTIFS POUR LA RENTREE 2020

Les effectifs pour la rentrée 2020 sont de 146 élèves (+ 2 élèves de PS et MS en janvier 2021 soit 148 enfants), répartis sur 7 classes :

	Effectif par niveau		Effectif par niveau
Maternelle	15 élèves en petite section	Elémentaire	23 élèves en CP
	16 élèves en moyenne section (répartis sur 2 classes : 8 élèves avec les PS ; 7 avec les GS)		22 élèves en CE1
	14 élèves en grande section		22 élèves en CE2
			14 élèves en CM1 (répartis sur 2 classes : 6 avec les CE2 ; 8 avec les CM2)
			20 élèves en CM2
	21 élèves par classe en moyenne		

Compte tenu du contexte sanitaire, les enfants ne se mélangent pas entre classes (pas de croisements) :

- Chaque classe dispose d'un sanitaire
- La cour de récréation a été divisée en 3
- Chaque classe a sa porte d'entrée

II – ACTIVITES PREVUES POUR L'ANNEE

Les activités prévues pour l'année 2020 – 2021 sont (par ordre chronologique) :

- 5 novembre spectacle « quand un animal te regarde » théâtre Charles DULLIN → CE2/CM1 et CM1/CM2
- 6 novembre spectacle « la main qui parle » Montmélian → CE1
- 4 décembre spectacle « Fruits verts » Montmélian → MS/GS et CP
- Ces spectacles ont été annulés en raison de la crise sanitaire***
- 11 décembre 2020 : **histoires racontées par les dames de la bibliothèque**
- 18 décembre 2020 : **goûter de Noël**
- 14 janvier 2021 : **spectacle « la disco des oiseaux » à l' Espace Malraux pour les maternelles**
- 5 février 2021 : **carnaval à l'école**

- Février / mars 2020 (4 jours) : **cycle ski nordique** (Chalet de la Vilette)
- Du 29 mars au 2 avril 2021 : **semaine écocitoyenne** (en présence d'une infirmière, de la prévention routière, sensibilisation sur les accidents domestiques, sur l'environnement, pompiers...) avec un spectacle le 2 avril 2021
- Du 27 mai au 18 juin 2021 : **cycle natation CP-CE1** (piscine aqualudique)
- Juin 2021 : **Classe découverte cirque** (5 jours pour tous / 3 jours pour PS/MS, dates en attente de confirmation du centre d'hébergement).

III- PPMS

Le PPMS est le Plan Particulier de Mise en Sécurité face aux risques majeurs.

L'école est assujettie à la mise à jour du protocole ainsi qu'à une présentation lors du conseil de classe.

Des exercices seront programmés dans ce cadre :

- 16 octobre 2020 : exercice incendie
- 1 exercice avec un pompier lors de la semaine écocitoyenne
- 1 exercice attentat
- 1 exercice confinement.

V – QUESTIONS/REMARQUES DES PARENTS D'ÉLÈVES

Une réunion de préparation s'est tenue entre les parents d'élèves, la mairie (représentée par Caroline Levannier et Franck Villand) et le service périscolaire (représenté par Marie Ange Lecerf) le jeudi 26 novembre 2020.

Les points suivants ont été abordés :

CANTINE

Les repas sont-ils bios ?

Les repas servis aux enfants sont bios et de provenance locale à plus de 60 %.

Temps de repas bruyants

En raison de la COVID, les repas sont servis à l'assiette et non à table donc les enfants attendent davantage et s'impatientent parfois. Aucune solution d'isolation phonique du bâtiment n'est possible.

Des parents (notamment des maternelles) ont demandé à avoir des informations sur ce que mangent leurs enfants.

En cas de besoin, Mme Lecerf ou l'ATSEM référente de leur enfant, se tiennent à leur disposition. En cas de difficulté (enfant qui ne mange rien par exemple), les parents seront avertis par Mme Lecerf.

GARDERIE

Pour le goûter (et notamment en tant de crise sanitaire), les enfants doivent être autonomes pour ouvrir leur boîte à goûter ou les emballages. Si l'emballage est difficile à ouvrir, les parents doivent les pré-ouvrir avant de les mettre dans le cartable (exemple : compote à boire).

Les agents vérifient que les enfants ont pris leur goûter, mais ne peuvent pas toucher le goûter des enfants. Les enfants sont réunis par classe lors du goûter, ils vont jouer une fois que toute la table de leur classe a terminé de manger.

Est-il possible d'installer une sonnette ou un interphone au portail de la garderie ?

Cette question est en réflexion (sur la possibilité et le choix de l'outil).

PERISCOLAIRE

Le **tarif** évoluera dans les années à venir, certainement pour un système de coefficient familial comme aux Marches, mais la réflexion n'est pas encore aboutie.

CIRCULATION

Stationnement

Le stationnement est compliqué mais ceci de manière ponctuelle (difficultés rencontrées le matin et le soir pendant 15 minutes).

Les parents peuvent aussi venir pour 8h15 et repartir après avoir déposé les enfants à 8h20 pour avoir plus de possibilité de parking.

Le parking côté garderie est sous-utilisé, les places sont plus larges (pour les personnes à mobilité réduite, femmes enceintes...)

Vitesse

En mettant la route à sens unique, les voitures rouleront plus vite. Dans cette rue, la vitesse est limitée à 30km/h.

Trottoir

Avec les travaux, création d'un trottoir de 2m de large avec une route à faible largeur.

Arceaux à vélo

Des arceaux pour les vélos ont été installés pour inciter les modes de déplacements doux.

Généralités

Une communication par un flyer va être faite par la mairie et distribuée dans les cahiers des enfants pour rappeler le respect des règles de civisme comme les places handicapés, la vitesse, le respect des endroits de stationnement...

Concernant la question des scooters stationnant dans le parc, la municipalité envisage de prendre un arrêté municipal interdisant le stationnement et la circulation des véhicules à moteur sur le parvis du groupe scolaire de Francin ainsi que sur le chemin reliant l'impasse de la Redoute à la place des Ecoles.

Cet arrêté sera pris dès lors que les panneaux de signalisation commandés seront arrivés.

Si aucun changement n'est constaté d'ici le prochain conseil d'école, le rappel sera fait par les forces de l'ordre.

QUESTIONS ADRESSEES A L'ECOLE :

Les parents remercient les enseignants de Francin de leur investissement, notamment durant cette période de crise sanitaire qui perdure.

Tous les enfants bénéficient-ils actuellement de récréation ?

Oui, en revanche les temps d'accueil de 8h20 à 8h30 et de 13h20 à 13h30 ne sont pas des temps de récréation et ils sont parfois effectués dans le couloir, devant les classes, pour éviter aux enfants de se croiser durant la crise sanitaire.

Est-il possible d'installer un compost ?

Cela a été fait il y a deux ans, mais il avait été vandalisé. Un nouveau compost peut être installé.

Cotisation USSEP

Par ailleurs, il est précisé que, hormis la déduction du coût de la licence USSEP, l'aide financière demandée aux familles (20€ coopérative scolaire) reste identique car seules les activités de l'USEP ont été annulées. Cette somme sert à acheter les goûters, les ingrédients pour les gâteaux, le petit matériel...etc

Début de réunion (en visio) 18h30, fin de réunion 19h00.

Christine COPPIN Directrice

